



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHÉ
Rochefort-sur-Nenon**

REUNIONS CE - DP - CHSCT FEVRIER 2017 La CGT vous informe

ACTIVITE DU CE



N'oubliez pas, samedi 4 mars c'est le loto du CE à la salle des fêtes de Rochefort. **Nous comptons sur votre participation.**

Vous pouvez réserver vos billets à prix réduit pour le championnat du monde de moto cross du 16-17 septembre 2017 à Villars sous Ecot **jusqu'au 9 mars.**

Les inscriptions pour les chèques vacances 2017 sont terminées, plus de la moitié des salariés ont réservé un chéquier. La CGT se réjouit de pouvoir satisfaire un maximum de salariés.

TEST PREPA SEMI COLLECTIVE

Pour le responsable d'exploitation, Président du CE en l'absence du Directeur, la préparation semi collective ne serait pas un test mais une mise en place sur toutes les bases secs !

La CGT a rappelé qu'un nouveau projet ne peut pas se mettre en place sans information consultation du CCE et du CE. Suite à notre insistance, le Président va demander à sa hiérarchie afin d'essayer le test avec deux palettes. A suivre !

INTERESSEMENT

La direction a confirmé que l'intéressement 2016 est de 5.20 % soit environ 250 € de moins qu'annoncé en CE de janvier ! **La CGT a demandé un complément d'intéressement via une prime à tous les salariés pour compenser la perte.** Réponse de la direction : ne rêvez pas !

ENTRETIEN ANNUEL DE PROGRES : EAP

La CGT déplore que les responsables convoquent quand bon leur semble, un salarié pour faire son entretien annuel sans délai de prévenance et sans document. **La direction valide le fait qu'un salarié peut refuser de le faire sur le champ et peut demander les documents ! Pour la CGT, tous les salariés doivent être informés au préalable car l'EAP est un moment privilégié où il peut dire ce qui ne va pas à son manager et aussi exprimer ses souhaits professionnels donc il doit avoir un temps de réflexion nécessaire. Faites respecter vos droits !**

FOUILLE DES VESTIAIRES

La CGT a demandé à l'inspection du travail d'intervenir auprès de la Direction concernant la fouille des vestiaires. En effet, le règlement intérieur n'a pas été respecté : la fouille n'a pas été faite en présence d'un tiers autre que la direction soit un représentant du personnel ou un autre salarié. De plus la direction s'est permise de vider les casiers non identifiés sans délai de prévenance : cela est inadmissible ! **Si vous avez eu des affaires personnelles de jeter, merci de nous le signaler !**

SECURITE SUR BASE : OU ES TU ?

Lors du CHSCT, la CGT a déploré que la direction n'impose pas à tout le personnel des contenants des gilets fluo et que les engins n'aient pas de gyrophares. La direction refuse d'imposer les vestes fluo car elle serait dans l'obligation de donner des jours d'habillement et de payer le lavage des habits. **Des économies de bout de chandelle au détriment de la sécurité !**

LA CGT REDEMANDE : que le test de radiométrie au bureau de la poste soit fait **rapidement** car les salariés sont très préoccupés de recevoir toutes les ondes des PDA.

- **la mise en sécurité des allées de préparation RPR et Mea avant qu'un accident grave arrive.**

- que les chargeurs qui le désirent puissent avoir un tire palettes porté.

LA CGT DENONCE LE FAIT : que des portes de secours soient encombrées tous les jours

- que la direction visionne les caméras à 20 jours alors qu'elle nous avait informés que tout était effacé à 15 jours !

- que tous les jours des T-Max dépassent la hauteur des semis avec de nombreux risques pour les chargeurs, les chauffeurs....

La CGT demande que des actions soient mises en place avec par exemple l'installation d'un gabarit sur le quai transport. La direction envisage de mettre un repère sur le portique des filmeuses et de faire un contrôle des hauteurs de palettes par les contrôleurs en préparation.

Pour réduire le nombre d'Accident de Travail (AT) déjà 4 sur janvier, la CGT a proposé qu'un essai sur 2-3 mois soit mis en place avec les exercices d'échauffement sur le temps de travail avec une réduction de la productivité. Ce sont les salariés à faible et à forte ancienneté qui ont le plus d'AT. Et 1/3 des AT sont des douleurs du dos. **Le CHSCT a mis en corrélation l'augmentation du taux de gravité des AT avec l'augmentation de la productivité en préparation.**

LA CGT REVENDIQUE UNE PRODUCTIVITE NON IMPOSEE : le travail ne doit pas entraîner la dégradation de la santé physique, sociale et psychologique.

Il est urgent que la direction agisse pour une meilleure sécurité et pour protéger tous les salariés travaillant sur Base !

SALAIRES

La Direction a osé présenter le flash info sur les négociations annuelles. Les augmentations rétroactives au 1^{er} janvier 2017 seront de +0.6 % pour les employés et la part employeur des tickets ou paniers repas sera revalorisée de +0.25 € alors que les prix à la consommation ont augmenté de 1.4 % sur un an en janvier 2017 !

La direction vous méprise de plus en plus : Réagissez !



Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que nos revendications ne sont pas prises en compte

NOUS EXIGEONS

- Une augmentation des salaires digne d'un groupe comme les Mousquetaires avec la reconnaissance de l'ancienneté
- Un 14^{ème} mois à la place de l'intéressement et un supplément d'intéressement pour 2016
- Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire
- salaire à l'embauche à 1800 €
- Une productivité non imposée
- remise en place de la subrogation
- Le respect des accords signés au national, des usages
- La présentation de la cartographie nationale et la garantie d'une nouvelle base à Rochefort...



Retrouvez ce tract du 1^{er} mars 2017 sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>